



ASSOCIATION AGREEE AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Président** : Gérard Delas  
**Tél** : 05.56.61.72.11  
**Port** : 06.87.77.37.54  
**Email**: [adpag@neuf.fr](mailto:adpag@neuf.fr)

**Chargé de mission** : Fabien Egal  
**Port** : 06.32.03.40.81  
**Email** : [fegal.adpag@gmail.com](mailto:fegal.adpag@gmail.com)

Association **D**épartementale des **P**iégeurs **A**gréés de la **G**ironde

## **Le Ragondin en Gironde SAISON 2013/2014**

*Mai 2015*

## LE RAGONDIN (*Myocastor coypus*)



<b>Classe</b>	<b>Ordre</b>	<b>Famille</b>
Mammifères	Rongeurs	Myocastoridés

<b>Gestation</b>	<b>Nb de petits/an</b>	<b>Durée d'allaitement</b>
130 jours	2 à 9	60 jours

<b>Longueur</b>	<b>Queue</b>	<b>Poids</b>
65 à 105 cm	25 à 45 cm	2,5 à 9 kg

Ce rongeur originaire d'Amérique du Sud fut importé en France pour sa fourrure. Avec la baisse du prix de la fourrure, il fut relâché sur notre territoire. Aujourd'hui, c'est certainement un des nuisibles qui nous cause le plus de soucis.

Actif toute l'année, il est diurne avec un pic d'activité au crépuscule. Il vit en solitaire ou en petits groupes familiaux.

On le trouve dans les eaux stagnantes et courantes riches en végétation aquatique et terrestre.

Son régime alimentaire est constitué de végétation aquatique et surtout de céréales cultivées (blé, maïs, etc...).

En hiver, il se nourrit plutôt de racines et d'écorces (entraînant la mort de petits arbustes et par conséquence l'éboulement des rives).

Il creuse de nombreux terriers dans les digues (provoquant l'effondrement de celles-ci) où il peut stocker de la nourriture. Il est porteur de la leptospirose.



## La régulation par piégeage :

Uniquement avec des cages munies de trou à vison



Le trou à vison doit être ouvert d'avril à juillet inclus afin de laisser s'échapper d'éventuels visons d'Europe.

# Les bilans de captures des piégeurs agréés :

Cette synthèse est réalisée avec l'ensemble des bilans des piégeurs agréés du département parvenus à la DDTM avant le 30 septembre. Fin juin nous avons envoyé un courrier à tous les piégeurs agréés, les invitant à nous faire parvenir leur bilan de capture sur la feuille jointe (voir ci après). Nous avons reçu et traité **1 147 bilans pour la saison 2013/2014**.

La saison de piégeage débute le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Des arrêts récents du Conseil d'Etat, confirment l'importance du résultat du piégeage. « *En l'absence d'étude scientifique, les comptes rendus des piégeurs, effectués durant les campagnes précédentes, constituent un indicateur fiable pour mesurer l'importance des populations en cause dans le département* ».

Exemple d'imprimé  
Bilan de captures

**Bilan des Captures effectuées  
du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015**

Nom et prénom du piégeur : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Numéro d'agrément : .....

Communes piégées				
1.	2.	3.	4.	5.

ESPECES CLASSEES  NUISIBLES	AUTRES ESPECES  (gibiers, protégées, domestiques ...)  <u>RELACHEES</u>  (ajoutez les espèces nécessaires)				
	Commune n° 1	Commune n° 2	Commune n° 3	Commune n° 4	Commune n° 5
	Nombre				
	Nom de l'espèce				
RENARD					
FOUINE					
RATON LAVEUR					
VISON D'AMERIQUE					
RAGONDIN					
RAT MUSQUE					
CORNEILLE NOIRE					
PIE BAVARDE					
ÉTOURNEAU SANSONNET					
LAPIN DE GARENNE					

Fait à : ..... le .....

Signature :

**Si vous n'avez pu piéger cette saison, signez simplement le bilan nul ci-dessous.**

*"Pour diverses raisons, je n'ai pas pratiqué d'activité de piégeage cette saison."*

A ..... le .....

Signature

**Si vous désirez ne plus piéger et être retiré du fichier départemental des piégeurs agréés, signez ci-dessous.**

*« Je déclare arrêter définitivement le piégeage. »*

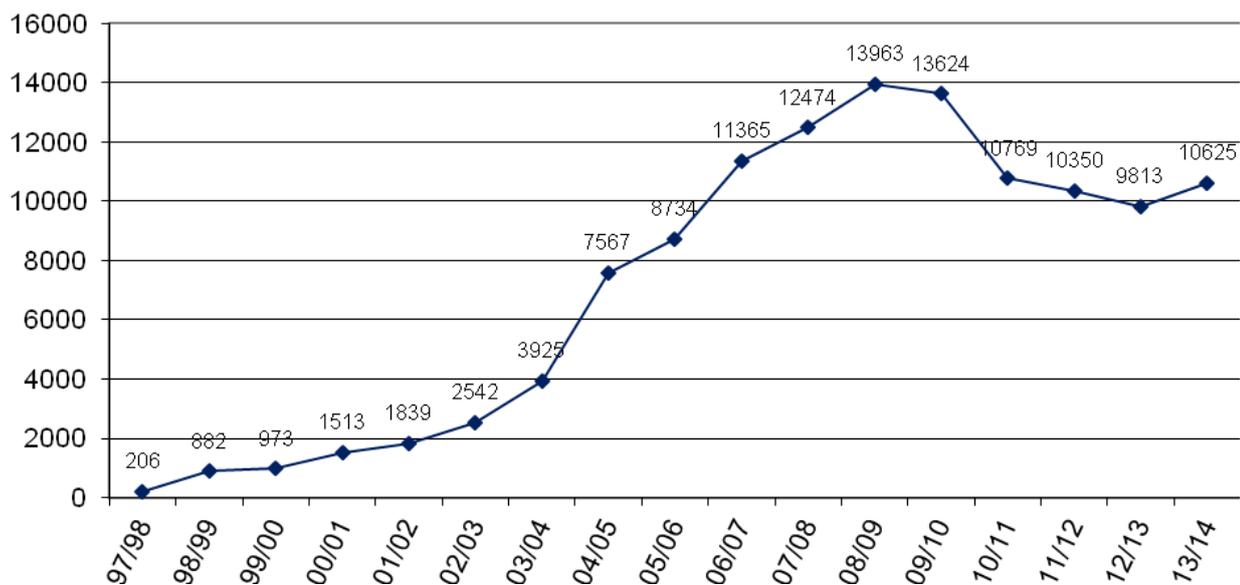
A ..... le .....

Signature

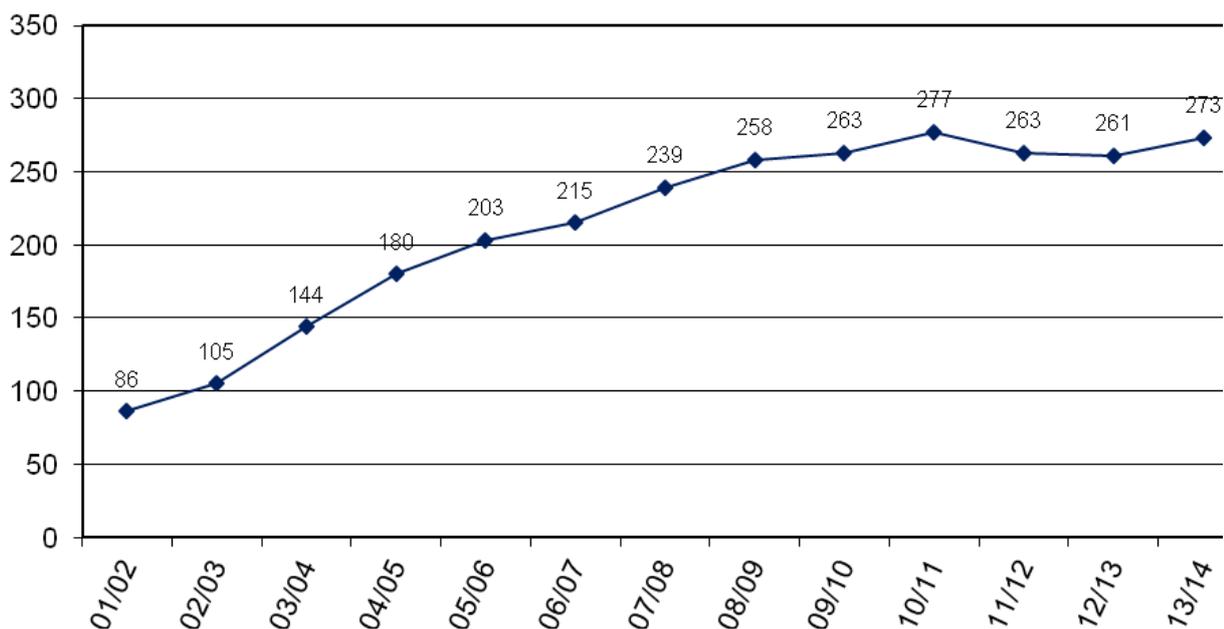
## Synthèse des captures de ragondin par piégeage :

Le bilan des prises de la saison 2013/2014 fait état de : **10 625 ragondins** capturés sur 273 communes.

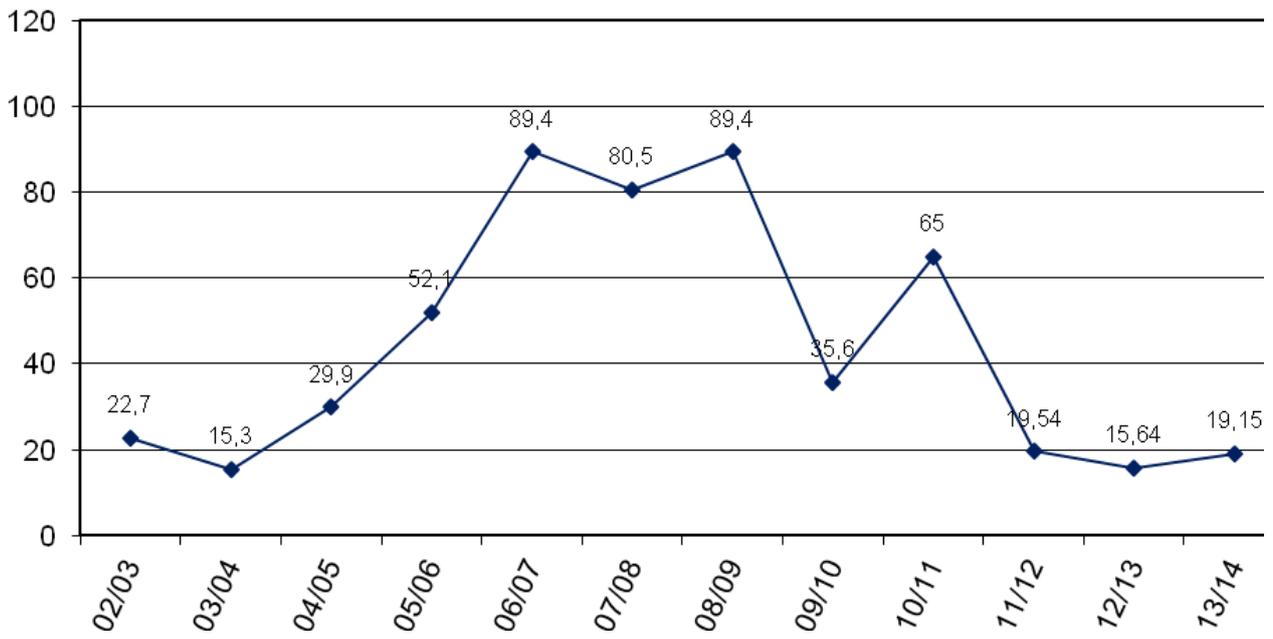
### Nombre d'animaux capturés



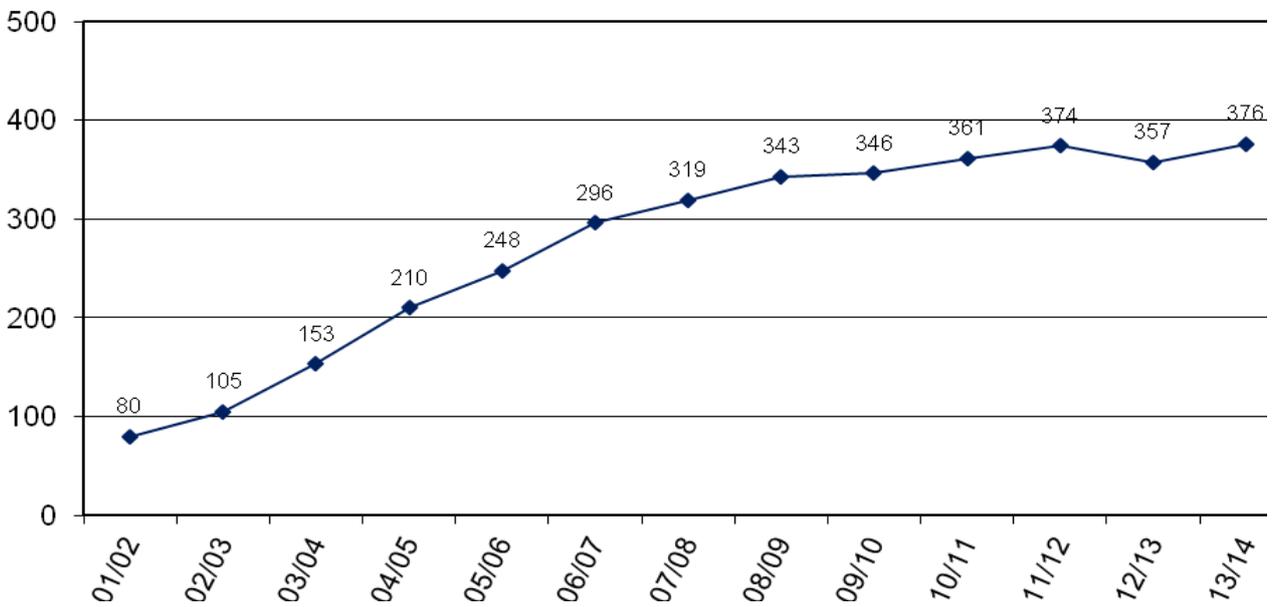
### Nombre de communes avec une prise

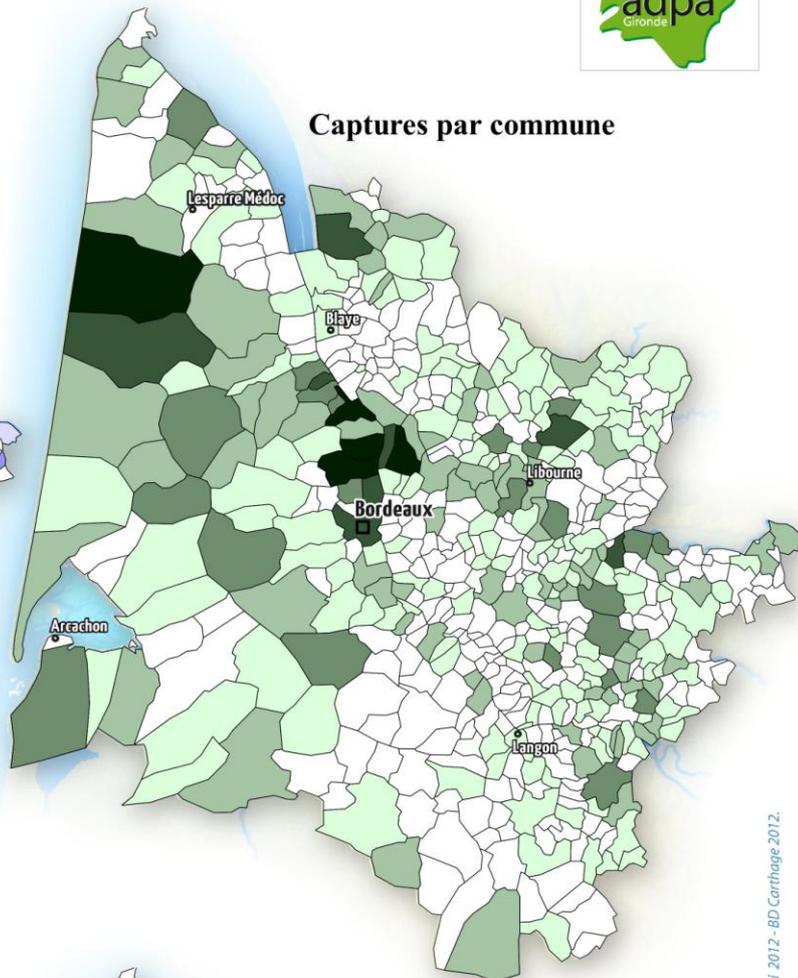
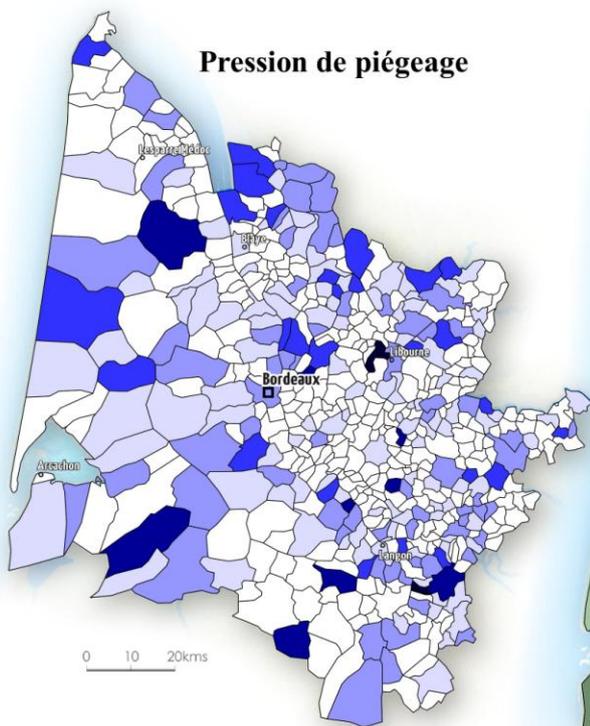


Nombre max. d'animaux /100ha



Nombre de piègeurs de ragondins





**Pression de piégeage par commune \***

- 0
- de 1 à 133
- de 133 à 361
- de 361 à 760
- de 760 à 1444
- de 1444 à 2707

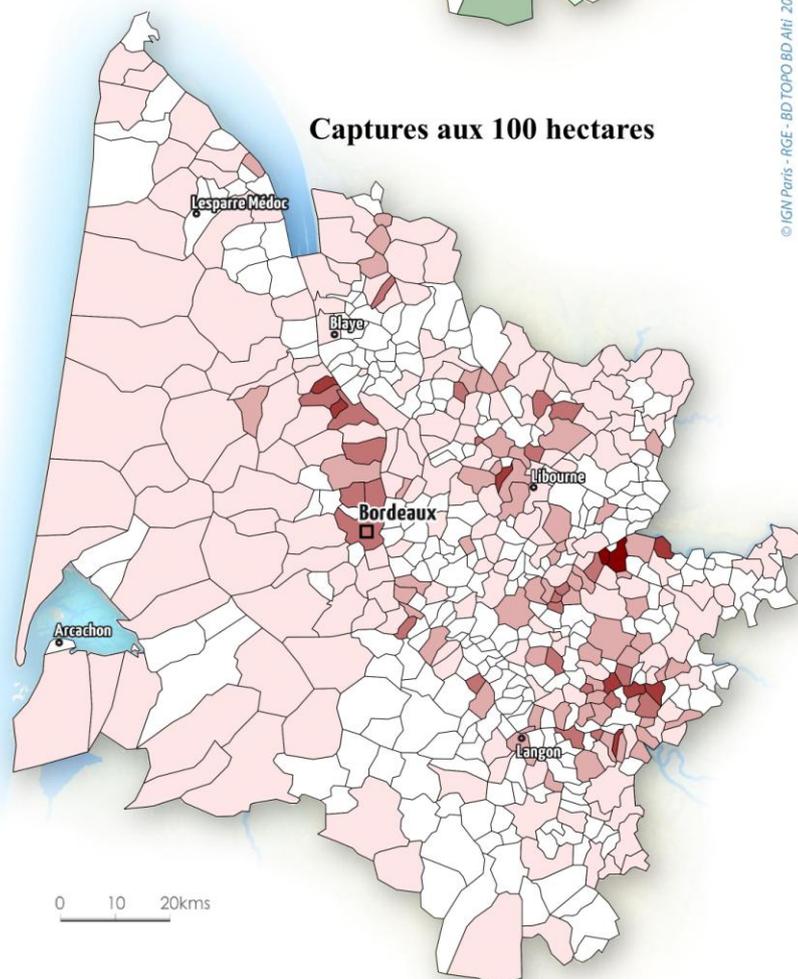
**Nombre de captures par commune**

- 0
- de 1 à 26
- de 27 à 65
- de 66 à 139
- de 140 à 253
- de 254 à 400

**Nombre de captures aux 100 hectares**

- 0
- de 0.02 à 1.43
- de 1.44 à 3.96
- de 3.97 à 7.59
- de 7.60 à 13.32
- de 13.33 à 19.15

Mode de discrétisation :  
seuils naturels (Jenks)  
\* en nombre de jours piège



Réalisation cartographique :  
Observatoire Régional de l'Environnement  
Poitou-Charentes, février 2015.  
Source : © Association Départementale  
des Piégeurs Agréés de la Gironde (ADPAG),  
2014.

## La pression de piégeage :

Lors du courrier aux piégeurs agréés pour l'envoi de leur bilan, nous leur avons demandé de remplir un nouvel imprimé intitulé : « la pression de piégeage ».

En effet, cette donnée permettrait d'apprécier l'effort de piégeage, espèce par espèce et à travers l'ensemble du département. Le retour de ces imprimés a été satisfaisant et permet de pouvoir exploiter cette information supplémentaire.

Exemple d'imprimé

Bilan de la pression de piégeage

### **Bilan de la pression de piégeage du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015**

Nom et prénom du piégeur : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Numéro d'agrément : .....

Commune : .....

Espèce	Nb jours	Nb pièges
Renard		
Fouine		
Vison d'amérique		
Ragondin		
Rat musqué		
Corneille noire		
Pie bavarde		
Lapin		

Commune : .....

Espèce	Nb jours	Nb pièges
Renard		
Fouine		
Vison d'amérique		
Ragondin		
Rat musqué		
Corneille noire		
Pie bavarde		
Lapin		

Commune : .....

Espèce	Nb jours	Nb pièges
Renard		
Fouine		
Vison d'amérique		
Ragondin		
Rat musqué		
Corneille noire		
Pie bavarde		
Lapin		

Commune : .....

Espèce	Nb jours	Nb pièges
Renard		
Fouine		
Vison d'amérique		
Ragondin		
Rat musqué		
Corneille noire		
Pie bavarde		
Lapin		

## Calcul de la pression de piégeage

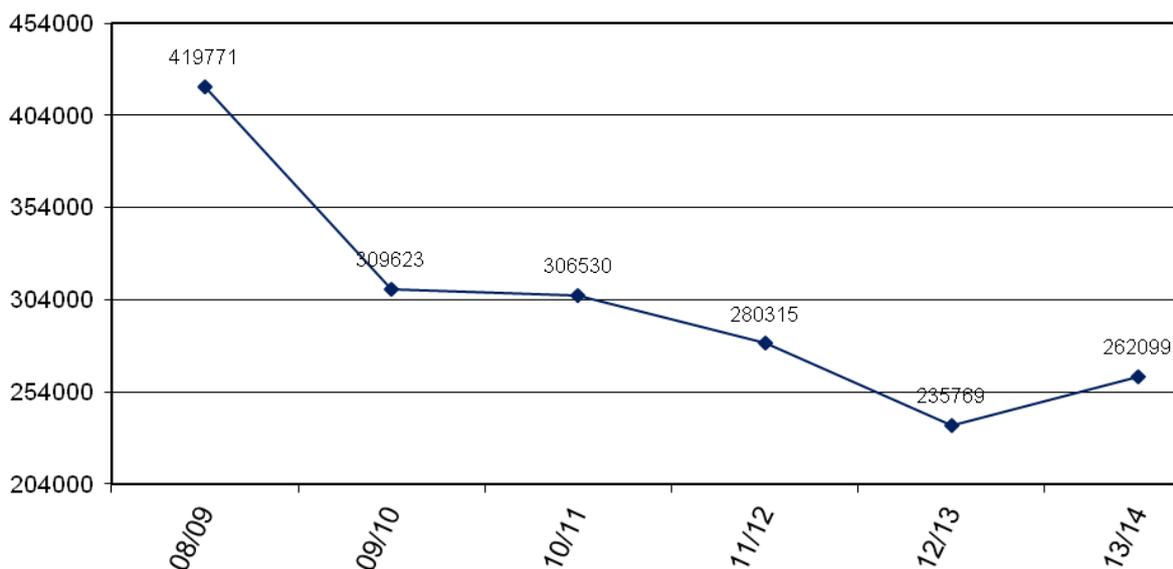
La pression de piégeage est appréciée en nombre de jours piégés et en nombre de pièges posés par commune.

En multipliant ces deux chiffres nous obtenons le nombre de jours/pièges.

Exemple : 10 jours piégés avec 2 pièges donnent 20 jours/pièges.

## Pression de piégeage

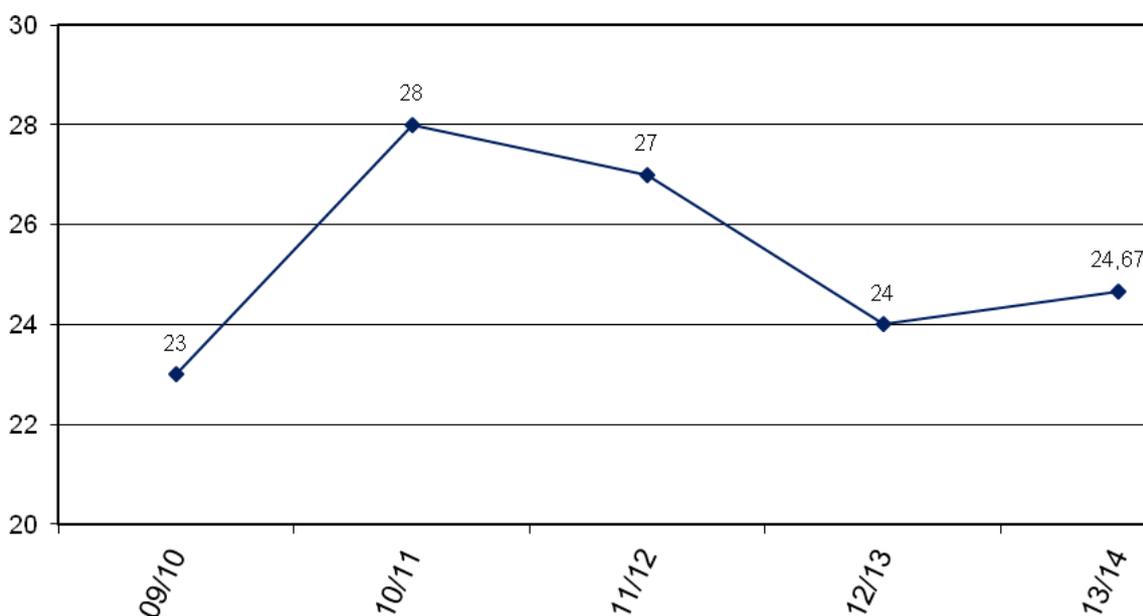
Nombre de jours/pièges



## Coefficient de résultat

En divisant le nombre de jours/pièges par le nombre de capture, nous obtenons un coefficient de résultat, qui est le nombre moyen de jours/pièges nécessaires pour capturer un animal de l'espèce concernée.

## Coefficient de résultat



# Evaluation des populations de ragondin :

Vu l'avis favorable de la CDCFS du 27 mai 2010

Vu la réunion à la DDTM du 27 septembre 2010

L'ADPAG est chargée de mettre en place un suivi quantitatif des populations de ragondin dans le département de la Gironde avec le protocole suivant: (validé par la DDTM, l'ONCFS, la FDC33)

Mise en place et suivi de linéaires témoins (500m)

Comptage des coulées fréquentées

Campagne de piégeage de 7 nuits consécutives avec 5 cages,  
2 fois par an

Méthode :

Deux campagnes d'étude par an

- à la fin de l'hiver (dernière quinzaine de février)

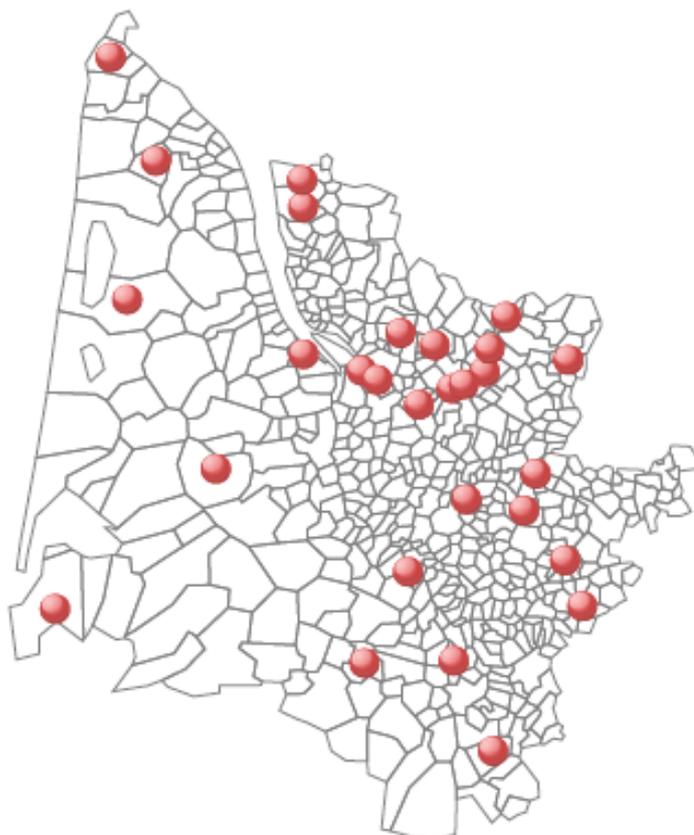
- à la fin de l'été (première quinzaine de septembre)

- comptage des coulées fréquentées lors du premier jour de l'étude

- campagne de piégeage pendant 7 nuits consécutives avec 5 cages à une entrée  
80X30X30 + pomme comme appât, sur le linéaire retenu.

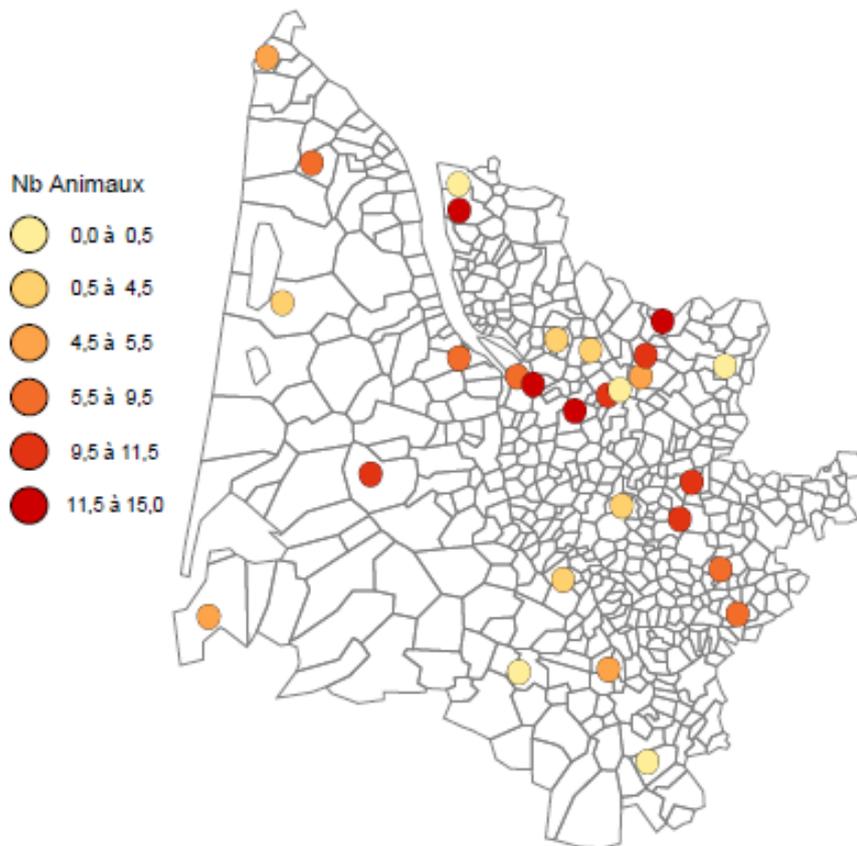
La mise en place de ce protocole est intervenue en 2013, avec 28 linéaires retenus.

Localisation des linéaires

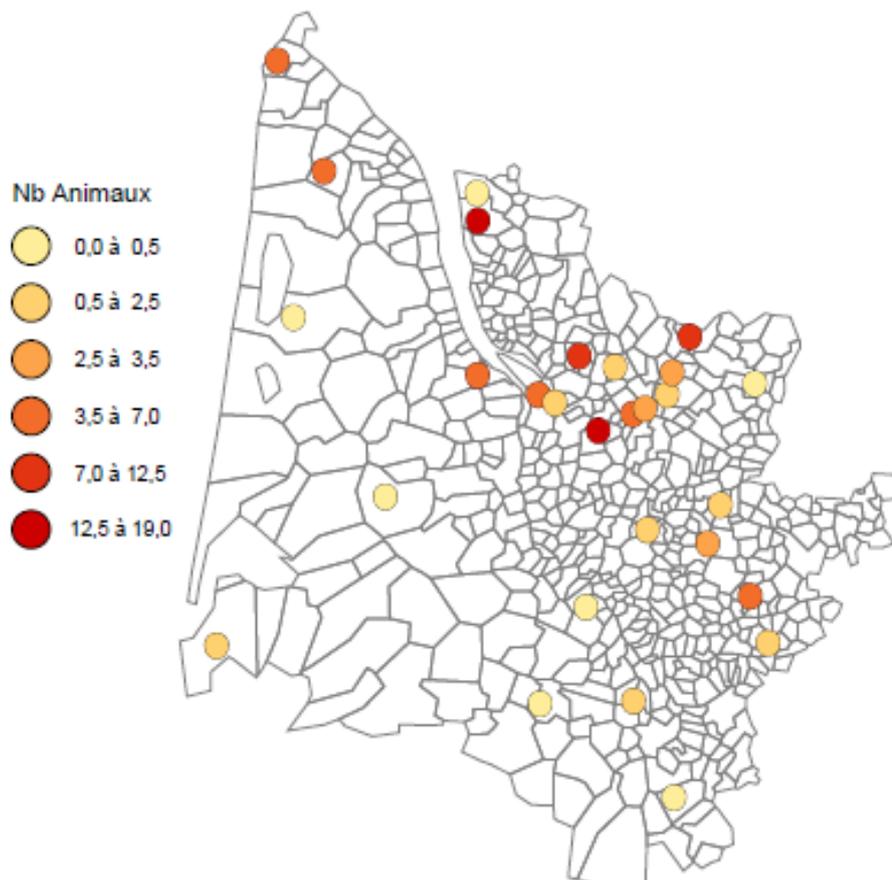


Nombre de captures par linéaire :

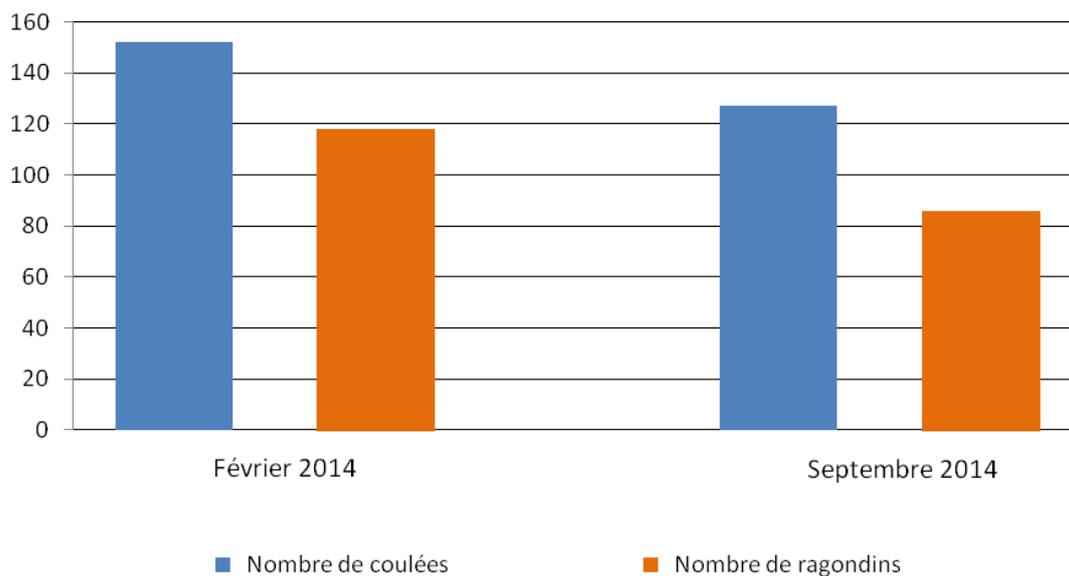
Février 2013



Septembre 2013



## Evaluation des populations de ragondins



Exemple d'imprimé

### Protocole d'évaluation des populations de ragondins.

Département de la Gironde

Commune: .....

Type de milieu (cours d'eau, marais, fossés, étang,...):.....

Nom du Piégeur:.....

Cadre réservé à l'ADAG	
Linéaire N°:	

<b>Nombre de coulées fréquentées lors du jour de pose:</b>	
--	--

Notez l'espèce capturée dans la case correspondante

DATE \ N° CAGE					
Jour de pose J.....					
j1.....					
J2.....					
j3.....					
j4.....					
j5.....					
j6.....					
j7.....					

En cas de capture de vison d'europe, vison d'amérique, putois ou animal inconnu:

Appeler le 06 87 77 37 54

**Dès la campagne terminée, envoyer cet imprimé à  
ADPAG 12 les Allix 33190 Mongauzy**